



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

Philosophie, Sciences et Société

dans le cadre de la

Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

à 120 crédits ECTS

30 juin 2009

Version 1.0

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
 - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
 - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
 - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
 - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
 - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Présentation

Le programme de spécialisation « Philosophie, Sciences et Société » a pour but de permettre aux étudiants de compléter leurs compétences en philosophie dans une aire de recherche interdisciplinaire. Ce programme vise particulièrement l'approfondissement de ce qui est propre à l'approche philosophique dans l'étude d'un objet de recherche à l'intersection avec d'autres disciplines aussi diverses que la théologie, les disciplines littéraires, l'histoire de l'art, les sciences de l'Antiquité, la psychologie, la biologie et les neurosciences.

La philosophie se présente comme une discipline à part entière traitant de manière spécifique de problèmes interdisciplinaires comme la naissance et le développement de concepts, la portée et les enjeux des textes fondateurs dans l'émergence de la culture occidentale, l'explication de la vie ou encore le sens de l'oeuvre d'art. Les caractéristiques propres à l'approche philosophique sont une réflexion théorique profonde, la formulation théorique d'une question ou d'un problème, la présentation des positions – historiques ou actuelles – qui ont tenté ou tentent de les résoudre et la mise en évidence de leurs présupposés doctrinaux. Ces investigations théoriques nécessitent une analyse méta-réflexive poussée et requièrent de développer un esprit critique particulièrement rigoureux et une grande précision quant à l'expression. En plus de permettre aux étudiants de développer ces compétences fondamentales en philosophie, ce programme de spécialisation leur offre l'occasion de côtoyer des spécialistes d'autres domaines, présentant une autre manière d'aborder les problématiques concernées. Les étudiants se trouvent ainsi confrontés à une approche globale d'une question déterminée et apprennent à en maîtriser tous les aspects, qu'ils soient proprement philosophiques ou non.

Le programme consiste en deux parties : la première partie est un module obligatoire qui comprend deux séminaire de recherche, tandis que la seconde consiste en un module à choix parmi cinq modules. Les deux séminaires du module obligatoire « Approche interdisciplinaire de la philosophie » permettront aux étudiants d'acquérir d'une part une connaissance solide de l'objet de recherche qui les intéresse et d'autre part les bases nécessaires pour une approche interdisciplinaire de leur sujet.

Les modules proposés dans le cadre de la seconde partie permettent soit de concrétiser les compétences acquises dans la première partie soit de se perfectionner dans un domaine.

L'étudiant a en effet la possibilité de mettre en pratique ses capacités dans le domaine de son choix en choisissant parmi les activités suivantes :

- Traduction et commentaire d'un texte
- Rédaction d'un article
- Participation à un colloque
- Participation à l'édition d'un ouvrage collectif
- Cours de perfectionnement intensif (université d'été ou autre) permettant d'approfondir les connaissances dans l'orientation choisie ou alors de perfectionner des compétences spécifiques utiles à la formation.

Ce programme s'adresse en principe aux étudiants de philosophie en discipline principale ou secondaire de Maîtrise universitaire ou qui ont obtenu au minimum 60 crédits ECTS en philosophie.

Principe

Le module de la Partie A est obligatoire pour tous les étudiants qui suivent le programme. La Partie B consiste en un module de 20 crédits ECTS que l'étudiant choisit librement parmi les modules proposés.

N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.

Modules de spécialisation

✱ **Partie A – (1 x 10 crédits ECTS)**

MA/01-SPEC 01 (obligatoire)

10 crédits ECTS

Approches interdisciplinaires de la philosophie

Descriptif

Ce module permet aux étudiants de se familiariser avec des questions philosophiques étudiées dans une perspective interdisciplinaire. Il se compose de deux parties : MA/01-SPEC 01 A et MA/01-SPEC 01 B.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

MA/01-SPEC 01 A – Cours-séminaire interdisciplinaire (obligatoire)

Cours-séminaire interdisciplinaire organisé par la section de philosophie, en collaboration avec des enseignants d'autres sections de la Faculté des Lettres et des enseignants et chercheurs d'autres facultés de l'UNIL et d'autres universités suisses romandes. Ce cours-séminaire change de thématique semestriellement, selon les orientations de recherches des enseignants. Ces orientations sont les suivantes :

- Herméneutique et réception des textes fondateurs
- Esthétique
- Philosophie et biologie
- Philosophie de l'esprit, psychologie et éthique

Cet enseignement sera principalement donné sous forme de séminaire-bloc (un week-end pendant le semestre), mais peut aussi, selon les semestres, être proposé sous forme de cours hebdomadaire ou mixte (une partie hebdomadaire, une partie sous forme bloc).

Cet enseignement se fera à chaque fois sous la responsabilité d'au moins un des enseignants de la section de philosophie, mais toujours en collaboration avec des enseignants d'autres disciplines.

- ▶ 1 cours-séminaire interdisciplinaire en section de philosophie à l'UNIL (enseignement bloc, 4 demi-journées)

Validation: 1 présentation orale ou 1 travail écrit (1 attestation)

MA/01-SPEC 01 B – Séminaire de philosophie (obligatoire)

Séminaire à choix dispensé soit par la section de philosophie de l'UNIL, soit par une autre section de philosophie des universités suisses romandes, soit par une autre unité travaillant dans un domaine de recherche non-philosophique mais dont les liens avec la philosophie sont évidents. Le choix du séminaire se fait avec l'accord d'un enseignant de la section de philosophie de l'UNIL.

- ▶ 1 séminaire en section de philosophie à l'UNIL ou dans une autre université romande (2h, 1 semestre)
Validation: 1 présentation orale ou 1 travail écrit (1 attestation)

☀ **Partie B – (1 x 20 crédits ECTS)**

MA/01-SPEC 02 (facultatif)

20 crédits ECTS

Traduction et commentaire d'un texte d'intérêt philosophique

Descriptif

Pour ce module, l'étudiant devra réaliser une traduction de texte. Il peut s'agir d'un texte proprement philosophique mais également d'un texte littéraire ou provenant d'une autre discipline dont le contenu présente un intérêt philosophique. Le choix des langues est laissé libre, pour autant que l'étudiant fasse preuve de sa maîtrise des langues choisies et qu'un enseignant (de la section de philosophie ou d'une autre section) puisse en apprécier la qualité. La traduction produite sera accompagnée d'un commentaire à la fois philologique et philosophique dans lequel l'étudiant mettra en évidence les difficultés de langues rencontrées et les enjeux philosophiques du texte. Le choix du texte se fera en accord avec un enseignant de la section de philosophie et/ou en accord avec un enseignant d'autres sections. Le texte choisi pourra être en rapport avec le mémoire et éventuellement faire l'objet d'une publication.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Traduction et commentaire d'un texte d'intérêt philosophique (horaires variables)
Validation: 1 texte traduit avec commentaire (1 attestation)

MA/01-SPEC 03 (facultatif)

20 crédits ECTS

Rédaction d'un article scientifique

Descriptif

Préparation d'un travail d'une vingtaine de pages sur un sujet novateur, différent du travail de mémoire, prêt pour une éventuelle publication. Le choix du sujet se fait en accord avec un enseignant de la section de philosophie. Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Rédaction d'un article scientifique (horaires variables)
Validation: 1 article scientifique (1 attestation)

MA/01-SPEC 04 (facultatif)

20 crédits ECTS

Participation à un colloque international

Descriptif

Ce module a pour objectif d'initier les étudiants à la présentation et à la discussion des résultats de recherches dans un domaine philosophique ou en rapport avec la philosophie, en lui permettant de participer à un colloque international (pouvant avoir lieu à l'UNIL ou dans le cadre d'une autre université) réunissant des scientifiques reconnus dans la discipline. De préférence, le colloque devrait concerner une thématique interdisciplinaire, où l'étudiant devrait maîtriser les

aspects proprement philosophiques en jeu et les mettre en évidence. Le choix du colloque et les modalités de participation à ce dernier se font en accord avec un enseignant de la section de philosophie.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Participation active à un colloque (préparation de la communication et présence continue au colloque)
Validation: 1 présentation orale de 45 minutes environ et une version écrite de la présentation (1 attestation)

MA/01-SPEC 05 (facultatif)

20 crédits ECTS

Participation à l'édition d'un ouvrage collectif

Descriptif

Ce module vise à former l'étudiant à l'édition d'un ouvrage collectif (recueil d'articles ou actes de colloque). Le travail comprendra une initiation à des tâches diverses comme la relecture et la correction des contributions, la vérification et l'uniformisation de la bibliographie ou encore l'établissement des index. L'étudiant devra se familiariser avec les outils informatiques de mise en page ainsi que participer aux aspects qu'impliquent la finalisation de l'ouvrage (aspects juridiques, établissement de l'épreuve finale, contact avec l'éditeur etc.). L'ensemble du travail se fera sous la direction d'un enseignant de la section de philosophie. S'il s'agit des actes d'un colloque, la participation de l'étudiant à ce colloque sera vivement souhaitée.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Participation à l'édition d'un ouvrage collectif (horaires variables, év. participation à un colloque [présence continue])
Validation: 1 travail pratique dont la forme dépend de l'activité choisie (1 attestation)

MA/01-SPEC 06 (facultatif)

20 crédits ECTS

Formation intensive de perfectionnement

Descriptif

Participation à un cours intensif de perfectionnement de type université d'été (mais pouvant avoir lieu toute l'année) en Suisse ou à l'étranger. Il peut s'agir soit d'un perfectionnement dans un domaine philosophique, soit d'un perfectionnement dans une autre discipline ayant un lien avec la philosophie.

Dans ce cadre, la section de philosophie suggère en particulier des cours d'été dans des universités suisses ou étrangères (une liste de ces cours, disponible auprès du responsable du programme de spécialisation, est mise à jour chaque année).

Le choix du cours, de l'institution et des conditions de validation se fait avec l'accord préalable d'un enseignant de la section de philosophie. Les cours proposés correspondent aux exigences du programme de spécialisation. Attention : selon les cas, le financement d'une telle formation intensive peut être aux frais de l'étudiant, au moins partiellement.

La durée des formations intensives étant variée, il faut effectuer en principe au moins 2 semaines de cours (40 heures de cours au total). Il est possible de suivre deux stages différents d'une durée d'une semaine. La validation du module exige la rédaction un travail écrit auprès d'un des enseignants de la section. Le travail écrit doit faire clairement apparaître l'apport du stage quant à un domaine philosophique spécifique. Le thème et la longueur du travail écrit sera fixée d'un commun accord entre l'étudiant et un enseignant de la section de Philosophie, en fonction du type de travail fourni par l'étudiant lors du stage et de la durée de ce dernier.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Formation intensive de perfectionnement (horaires variables, év. participation à un colloque [présence continue])
Validation: 1 travail écrit réalisé en étroite relation avec la formation intensive suivie (1 attestation)

Approuvé par le Conseil de Faculté le 2 avril 2009

Adopté par la Direction le 4 mai 2009